

2025 - 2026



100% de réussite à la certification professionnelle
*Pour les apprenants ayant répondu sur l'année 2024

TITRE PROFESSIONNEL
RNCP niveau 3

AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

Métiers :

- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent de service hospitalier
- Agent de nettoyage industriel
- Agent de propreté des locaux
- Agent d'entretien polyvalent...

Cette formation proposée par l'IBEP Formation répond avant tout à une demande des professionnels. Elle permet d'obtenir une véritable compétence professionnelle.

Points forts :

- Formation gratuite et diplômante
- Accessible dès 16 ans
- Formation en présentiel
- Accompagnement personnalisé tout au long de la formation

Durée et Modalités

- **Durée totale** : 490 heures
- **Modalités** : 2 jours/ semaine en centre de formation
- Contrat de 12 mois
- **Dates de rentrée et Campus** :
 - ❖ **IBEP LORIENT et IBEP BREST** : entrées et sorties permanentes



Public et prérequis

- **Public visé** : Personnes de 16 ans à 29 ans
- Au-delà de 29 ans les personnes ayant une RQTH
- **Prérequis** : Savoir lire, écrire compter et résoudre des problèmes simples – Capacité à travailler en autonomie – Validation du projet par un stage ou une première expérience dans le secteur – Résistance physique
- **Accessibilité PSH** : Contact du conseiller en formation/ responsable pédagogique de la formation et campus concerné



Infos et inscriptions

En savoir plus ? Contactez-nous :

CAMPUS DE BREST – Conseillère : Nolwenn CAVALEC

✉ ncavalec@ibepformation.fr

☎ 07 62 63 02 12

CAMPUS DE BREST

✉ ibep.brest@ibepformation.fr

☎ 02 98 42 66 30

CAMPUS DE LORIENT – Conseillère : Delphine MARCHANDEAU

✉ dmarchandeanu@ibepformation.fr

☎ 06 30 09 94 39

CAMPUS DE LORIENT

✉ ibep.lorient@ibepformation.fr

☎ 02 97 21 08 08



➡ Scannez ce QR
Code pour accéder à
notre site internet !



Tarif et financement

- **Tarif** : Nous consulter
- **Formation éligible CPF / OPCO / France Travail**
- **Accompagnement IBEP sur les démarches administratives**

ibep
formation

L'IBEP est un organisme de formation engagé pour l'inclusion et l'insertion professionnelle.

Présent sur l'ensemble du territoire breton, il propose depuis plus de 40 ans des parcours accessibles à tous, du CAP au Bac+5.



7 campus IBEP en Bretagne. Brest, Lorient, Piguier Lorient, Morlaix, Quimper, Rennes, Vannes

Objectifs de la formation :

Se former à l'acquisition des compétences et des techniques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'**Agent de Propreté et d'Hygiène**. Accéder à l'emploi et être opérationnel sur un poste de **Agent de Propreté et d'Hygiène**.

- Se préparer et obtenir le **Titre pro Agent de Propreté et d'Hygiène**, de *niveau 3*, délivré par le Ministère du Travail correspondant à un CAP.

Contenu de la formation :

Cours théoriques et pratiques mettant en avant l'acquisition des compétences suivantes :

- **Réaliser une prestation de nettoyage manuel**
 1. Réaliser le nettoyage manuel des surfaces
 2. Réaliser le nettoyage de parois
 3. verticales et de surfaces vitrées
 4. Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
 5. Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risques de contamination microbienne.
- **Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés**
 6. Réaliser un nettoyage mécanisé
 7. Réaliser une remise en état mécanisée

Méthodes pédagogiques et techniques :

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques en salle
- Mises en situations pratiques en plateau technique

Méthodes pédagogiques techniques :

- Salle de formation équipée
- Plateau technique équipé

Suivi et accompagnement :

Un formateur référent accompagne l'alternant tout au long de sa formation.

3 entretiens formateur/alternant sont effectués durant la formation.

3 rendez-vous avec le maître d'apprentissage sont organisés pendant l'année.

Évaluation et Certification :

- **En cours de formation :**

Évaluation régulière des acquis en cours de formation

Évaluation des périodes en entreprise avec le maître d'apprentissage

En fin de formation / Session de validation

Les compétences des candidat.e.s pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury habilité par la DREETS. Pour cela, les membres du jury s'appuient sur :

1. Les résultats des Évaluations passées en cours de formation (ECF)
2. Le dossier Professionnel (DP) du candidat
3. Les épreuves d'examens détaillées ci-dessous: mise en situation professionnelle/ questionnaire à partir de production et entretien professionnel.